

C. IPC 293

Le 16 décembre 2019

01

Concerne : Classification internationale des brevets (CIB) – Cinquante-deuxième session du Comité d'experts (Genève, 19 et 20 février 2020)

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre organisation à se faire représenter par des observateurs à la cinquante-deuxième session du *Comité d'experts de l'Union créée par l'Arrangement de Strasbourg concernant la classification internationale des brevets (CIB)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, le mercredi 19 février à 10 heures et le jeudi 20 février 2020.

Le projet d'ordre du jour de la session (document IPC/CE/52/1 Prov.) ainsi que d'autres documents du travail sont disponible sur le site Web de l'OMPI à :
https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=55188.

Les langues de travail seront le français et l'anglais et l'interprétation simultanée sera assurée dans ces langues.

Étant donné que l'OMPI s'emploie à favoriser l'égalité des sexes, il serait appréciable que la parité soit prise en considération dans la désignation des représentants.

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer à l'OMPI d'ici au 14 février 2020 les nom et qualité de la ou des personnes qui représenteront votre organisation, de préférence au moyen d'une inscription en ligne à l'adresse suivante :
https://www3.wipo.int/registration/fr/form.jsp?organization=WIPO®istration_id=375.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Yo Takagi
Sous-directeur général